

France-Dijon: Insurance and pension services

OJ S 197/2016 12/10/2016

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Dijon Habitat

Postal address: 2 bis rue Maréchal Leclerc

Town: Dijon

Postal code: 21070

Country: France

For the attention of: M. Amrani

E-mail: mamrani@opacdijon.fr

Telephone: +03 80718400

Fax: +03 80718410

Internet address(es):

Electronic submission of tenders and requests to participate: www.e-bourgogne.fr

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity

Housing and community amenities

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Prestations de services d'assurance.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 6: Financial services a) Insurances services b) Banking and investment services

Main site or place of performance: 21000 (Dijon).

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La présente consultation a pour objet la mise en concurrence du régime de prévoyance et de frais de santé pour l'ensemble du personnel de Dijon Habitat:

Adhésion obligatoire pour le personnel salarié.

Adhésion facultative pour les agents de la fonction publique territoriale (convention de participation).

II.1.6. CPV code(s)

66500000 Insurance and pension services, 66510000 Insurance services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

II.1.9. Information about variants

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 84 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Régime de prévoyance

1) Short description

2) CPV code(s)

66500000 Insurance and pension services, 66510000 Insurance services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Il ne s'agit pas d'un marché à bons de commandes ni d'un marché à tranches.

La consultation donnera lieu à la signature d'une convention de participation pour les agents de droit public, conformément au décret n° 2011-1474 du 8.11.2011.

Lot No: 2

Lot title: Frais de santé

1) Short description

2) CPV code(s)

66500000 Insurance and pension services, 66510000 Insurance services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Il ne s'agit pas d'un marché à bons de commandes ni d'un marché à tranches.

La consultation donnera lieu à la signature d'une convention de participation pour les agents de droit public, conformément au décret n° 2011-1474 du 8.11.2011.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes: Fonds propres et participation des salariés.

Les sommes dues en exécution du présent marché seront payées dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'acheteur public.

Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas d'intermédiation et de groupement conjoint

Joindre le mandat dont un modèle est annexé au présent règlement de consultation (annexes 1 et 2).

Le DC1, entièrement complété, vaut fourniture de ce mandat pour ce qui a trait à la passation du marché.

Note très importante

Si l'assureur se présente seul, sans intermédiaire, il transmet les pièces administratives qui le concernent.

Si l'assureur se présente avec un intermédiaire mandaté (agent, courtier...), chaque intervenant transmet ses pièces administratives.

En cas de groupement conjoint de coassurance, chaque assureur transmet ses pièces administratives.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont également disponibles gratuitement sur le site www.minefe.gouv.fr. Ils contiendront les éléments indiqués ci-dessous:

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus au décret 2016-360 du 25 mars 2016:

Lettre de candidature DC1

Déclaration du candidat individuel ou membre du groupement DC2
Déclaration de lutte contre le travail dissimulé — NOTI 1
Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-889 du 23.7.2015.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: En application de l'article 44 du décret n° 2016-360 du 25.3.2016, le candidat produira:

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles;

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour l'année en cours;

Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

Déclaration indiquant des titres d'études et professionnels des cadres et notamment des responsables des prestations de service de même nature que celle de la présente consultation;

Par ailleurs, dès lors que l'OPH a décidé de participer à la protection sociale complémentaire des agents de droit public, chaque candidat fournira les éléments permettant d'examiner ses garanties prudentielles:

Pour les intermédiaires (agent général, courtier, ...): mandat écrit accordé pour engager l'assureur qu'il représente

Pour les personnes intervenant en qualité de courtier: une attestation de l'ORIAS en cours de validité

Pour les intermédiaires: une attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle et garantie financière

Agrément du candidat en tant que compagnie d'assurance, mutuelle ou institution de prévoyance

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Les renseignements permettant de garantir que le candidat dispose de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles nécessaire à l'exécution du marché conformément à l'article 51 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23.7.2015.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: — soit un assureur seul sans intermédiaire,
— soit un assureur accompagné d'un mandataire non titulaire (intermédiaire: agent, courtier...),
— soit un groupement conjoint non solidaire dans le cas d'une coassurance: représenté par l'apériteur désigné.

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix prestations. Weighting 60
2. Valeur technique de l'offre. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

DHPREVOYANCE

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

15.11.2016 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Il ne s'agit pas d'un marché à bons de commandes ni d'un marché à tranches.

La consultation donnera lieu à la signature d'une convention de participation pour les agents de droit public, conformément au décret n° 2011-1474 du 8.11.2011.

Le marché sera conclu pour une période de 6 ans avec possibilité de résiliation annuelle pour les deux parties sans versement d'indemnités par LRAR quatre mois avant le 31 décembre de chaque année pour le contrat collectif et obligatoire. Il pourra être prorogé pour des motifs d'intérêt général, pour une durée ne pouvant excéder un an.

La convention de participation pourra être résiliée par l'Office à l'issue d'une période triennale si les critères de l'article 18-2° et 18-4° du décret n° 2011-1474 du 8.11.2011 ne sont pas satisfaits.

De même l'OPH peut dénoncer la convention de participation si le titulaire ne respecte pas les dispositions du décret n° 2011-1474 du 8.11.2011.

Le dossier est téléchargeable sur la plate forme e-bourgogne: Réf: DHPREVOYANCE

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres

Il n'est posé aucune restriction quant à la nature des candidats à la présente consultation.

Toutefois, il est précisé que les candidats doivent impérativement respecter les dispositions légales et réglementaires applicables à leurs activités respectives.

Renseignements complémentaires

Les documents établis par l'OPH définissant les caractéristiques quantitatives et qualitatives de la démographie, et des prestations proposées seront adressés par voie électronique aux candidats qui en feront la demande.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Dijon

Postal address: 22 rue d'Assas

Town: Dijon

Postal code: 21000

Country: France

Telephone: +49 0380739100

Fax: +49 0380733989

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

7.10.2016